

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE THICOURT**

Séance du 22 novembre 2022 à 9 heures

**Etaient présents :** Mme Myriam RESLINGER, M. Jonathan EGLOFF, M. Pascal SPITZ, M. Julien LEICK, M. François LECUROU, M. Ghislain WILLAUME, M. Mathieu BRIESCH, M. Régis POINSIGNON, Mme Florine MALARD, M. Bruno PERRIOL

**Avaient donné pouvoir :**

**Etaient absents :**

M. Jonathan EGLOFF est nommé secrétaire de séance.

**Le maire ouvre la séance à 9 heures.**

Il fait lecture du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2022. Les élus signent le registre.

**1. Aménagement du jardin partagé : plan de financement**

Le maire rappelle que le conseil a approuvé en date du 3 juillet 2021, l'aménagement du jardin partagé situé derrière l'école.

Les travaux de terrassement et la création d'un mur de soutènement étant terminés, il convient désormais de faire poser une clôture « pare-vues ».

La prestation a été devisée auprès des entreprises suivantes :

- AUX JARDINS DE CARELLE (HENRIVILLE) pour 7 218 euros HT,
- A DOUBLE TOUR (FOLSCHVILLER) pour 8 916,67 euros,
- BERTRAND (SOLGNE) pour 3 640 euros HT.

Après débat, le maire propose de retenir le devis de l'entreprise AUX JARDINS DE CARELLE selon le plan de financement suivant :

Phase	DEPENSES	RECETTES
Phase 1	Terrassement par FM BATIMENT : 13 151,66	Conseil régional (50%) : 6 576,00 DAC (25%) : 3 287,83 Commune (25%) : 3 287,83
<b>SS-TOTAL</b>	<b>13 151,66</b>	<b>13 151,66</b>
Phase 2	Clôture par AUX JARDINS DE CARELLE : 7 218,00	DETR 2023 (40%) : 2 887,20 DAC (30%) : 2 165,40 Commune (30%) : 2165,40
<b>SS-TOTAL</b>	<b>7 218,00</b>	<b>7 218,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 369,66</b>	<b>20 369,66</b>

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions ;**

- Décide de retenir le devis de l'entreprise AUX JARDINS DE CARELLE ;
- Approuve le plan de financement ci-dessus ;
- Autorise le maire à solliciter la DETR 2023 ;
- Autorise le maire à solliciter le versement de la DAC.

**Le maire lève la séance à 10 heures.**

A THICOURT, le 22 novembre 2022  
Le maire, Myriam RESLINGER